

**Avis d'Appel d'Offres
National Ouvert N°
05/AONO/APN/CIPM/2018 du 13
août 2018 pour la
Souscription d'une police
d'assurance maladie
assistance – évacuation
sanitaire et frais funéraire
pour le compte du personnel
de l'Autorité Portuaire
 Nationale, en procédure
d'urgence.**

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une police d'assurance maladie et assistance évacuation sanitaire et frais funéraires pour le compte de son personnel et leurs familles, exercices 2019 et 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent AONO portent sur la couverture du personnel de l'APN et leurs familles en assurance maladie et assistance évacuation sanitaire et frais funéraires.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence du présent Dossier d'Appel d'Offres

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de 50.000.000 (cinquante millions) FCFA par année.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations est de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service portant démarrage des prestations, et divisés en deux(02) tranches comme ci-après :

La tranche ferme (2019) ;

La tranche conditionnelle (2020).

5. Allotissement

Les prestations à exécuter dans le présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert s'adresse aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministre en charge des Finances.

7. Financement

Les prestations sont financées par l'Autorité Portuaire Nationale, budget des exercices 2019 et 2020, code comptable n° 620 901, sous-programme n°3.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai B.P.11538 Yaoundé, Tél. (237)222.23.73.16/222.23.73.17, Fax. (237)222.23.73.14. Email :apn@camnet.cm.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction

Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (Secrétariat) à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 75.000 (soixante-quinze mille) francs CFA, dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais doivent être remises en 06(six) exemplaires dont un(01) marqué original et 05(cinq) copies comme tels, suivant les indications du paragraphe 4 du RGA0 (pièce n°2) et 4.6.1 du RPA0 (pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction Générale (Secrétariat), au plus tard le 11 septembre 2018 à 13 heures, heure locale, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert n°05/AON0/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018 pour la souscription d'une police d'assurance maladie ☐ assistance évacuation sanitaire et frais funéraires pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale, en procédure d'urgence. A nouvrir qu'en séance de dépouillement »

Financement : Budget APN, tranche ferme(2019) et tranche conditionnelle (2020).

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par une banque de premier ordre ou une des Compagnies d'Assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, d'un montant de 1.000.000(un million) FCFA; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel, toutes taxes comprises de la lettre-commande et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur ou d'une autorité administrative (Gouverneur, Préfet et Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'appel d'offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis s'effectue en 02(deux) temps :

- Dans un premier temps, il est procédé à l'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques le même jour 11 septembre 2018 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Autorité Portuaire Nationale dans la salle de réunion (1er étage) de l'immeuble siège sis Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.
- Dans un second temps, il est procédé à l'ouverture des offres financières à une date ultérieure. Celle-ci est communiquée aux soumissionnaires dont les dossiers administratifs sont en règle et dont les offres techniques obtiennent une note supérieure ou égale à 80 (quatre-vingt) points sur 100(cent).

Le soumissionnaire peut assister à la séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée à cet effet.

14. Critères d'évaluation

La méthode de notation est par points.

14.1 Critères éliminatoires

Dossier administratif

Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

Absence d'agrément du Ministère en charge des Finances et l'attestation d'adhésion aux dispositions du Code des assurances CIMA certifiant que la compagnie n'est pas sous administration provisoire ni sous surveillance ;

Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;

non-production de l'offre en 06 (six) exemplaires ;

non présentation de l'original de la caution de soumission.

Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre.

Offre technique

Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;

14. 2 Critères essentiels

Les offres techniques sont évaluées selon les critères suivants:

- 1) Présentation générale de l'offre 03 points
- 2) Références générales du soumissionnaire dans le domaine 06 points
- 3) Références du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années (joindre première et dernière page du marché, comportant les garanties sollicitées plus attestation de satisfecit pour être pris en compte) 10 points
- 4) Description détaillée des garanties offertes 10 points
- 5) Modalités de mise en jeu de la garantie 12 points
- 6) Production des états réglementaires (C4 et C11 pour les exercices 2015, 2016 et 2017) 06 points
- 7) Couverture des engagements réglementés 15 points
- 8) Couverture de la marge de solvabilité 10 points
- 9) Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années 20 points
- 10) Couverture de la réassurance dans la branche considérée 8 points

TOTAL 100 points

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le Prestataire est choisi selon la méthode du mieux disant par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée de validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale
Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai,
B.P.11538 Yaoundé, Tel. (237) 222.23.73.16/222.23.73.17.
Fax. (237) 222.23.73.14. E-mail : apn@camnet.cm.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N°000241/AONR/MINEPAT/CMSPM/2
018 DU 26 JUILLET 2018, EN
VUE DU RECRUTEMENT D'UN**

CABINET POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE SUIVI ET DE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DE LA VOIRIE DE MBENGWI (TRONÇON MILE 19 JUNCTION PAR BARAKWE- NJINDOM-MEY-WUMSOME-WUMNEBIT VERS L'EGLISE CATHOLIQUE SANG), DÉPARTEMENT DE MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire porte publication d'un Appel d'Offres Restreint, en vue du recrutement d'un Cabinet pour la Maîtrise d'œuvre de Suivi et de Contrôle de l'exécution des travaux de réhabilitation et de bitumage en enduit superficiel tricouche de la voirie de Mbengwi (Tronçon MILE 19 Junction par Barakwe-Njindom-Mey-Wumsome-Wumnebit vers l'Eglise Catholique SANG), Département de MOMO, Région du Nord-Ouest.

2. Consistance des prestation

- Les prestations comprennent notamment :
- La préparation des décomptes ;
 - La vérification du dossier administratif de l'entreprise ;
 - Approbation des installations, matériels et du personnel de l'entreprise.
 - Signature et notification des OS à caractère technique ;
 - Vérification du respect des prescriptions techniques ;
 - Suivi de l'exécution des instructions de l'Administration ;
 - L'établissement des attachements ;
 - La vérification et la transmission des décomptes à l'organisme de paiement ;
 - L'élaboration des rapports mensuels d'activité ;
 - L'organisation et la conduite des réunions de chantier ;
 - L'établissement des documents finaux ;
 - Avis des modifications significatives de l'objet ou des quantités prévues au titre du marché ;
 - Avis sur les prix nouveaux ;
 - Avis sur l'arrêt des travaux ou l'application de pénalités.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **Quatre-Vingt-Huit Millions Huit Cent Deux Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Neuf (88 802 489) Francs CFA.**

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **Huit (08) mois.**

5. Allotissement

Les présentes prestations sont regroupées en lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreint aux Bureaux d'Etudes et Cabinets retenus à l'Avis à Manifestation d'Intérêt N°01/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP du 23 janvier 2018, en vue de la présélection des cabinets, consultants individuels, bureaux d'études techniques et entreprises pour la réalisation des études économiques, financières, informatiques et techniques et de la maîtrise d'œuvre de certains marchés des travaux passés au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, financés par le BIP/MINEPAT EXERCICE 2018, Composante II : Infrastructures Routières, Catégorie 1 *Projets Majeurs*. Toutefois les Cabinets et Bureaux d'Etudes Technique ayant des capacités techniques et financières peuvent également participer au présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2017 et Suivants,
Imputation : **94 110000 2025.**

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, à l'immeuble principal du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél. : 222 22 41 28.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de **Quatre Vingt Milles (80 000) Francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 05, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'adresse susmentionnée, au plus tard le 16 août 2018 à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000241/AONR/MINEPAT/CMSPM/2018 DU 26 JUILLET 2018, EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MAITRISE D'UVRE DE SUIVI ET DE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DE LA VOIRIE DE MBENGWI (TRONÇON MILE 19 JUNCTION PAR BARAKWE-NJINDOM-MEY-WUMSOME-WUMNEBIT VERS L'EGLISE CATHOLIQUE SANG), DÉPARTEMENT DE MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A NOUVRIR QUEN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant forfaitaire de **Un Million Sept Cent Soixante-Seize Mille (1 776 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 16 août 2018 à 14 heures** heure locale, par la Commission Ministérielle Supplémentaire de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle des Réunions de ladite Commission, **porte C3 de l'Annexe 1 (Division de la Coopération avec le Monde Islamique)**, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

14. Critères d'évaluation

□ Critères éliminatoires :

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c) omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- d) la présence d'informations financières dans l'Offre technique ;
- e) note technique inférieure à 70/100.

□ Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1)	Expérience du Bureau d'Etude	10 points
2)	Personnel	40
	points	
3)	Plan de travail et méthodologie	20 points
4)	Moyens technique et matériels (logistique)	30 points

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$$NG = 70\%NT + 30\%NF \text{ où } NT \text{ désigne la note technique et } NF \text{ la note financière}$$

La note financière sera calculée de la manière suivante :

$$\text{Note Financière (NF)} = (100 \times Fm/F)$$

Où Fm désigne montant de l'Offre la moins disante et F le montant de l'Offre notée.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 05, Téléphone 222 22 41 28.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/PU/C-TOK/CIPM-
EN/2018 DU 19/02/2018 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS
AERIENS A TOKOMBERE DANS LA
COMMUNE DE TOKOMBERE,
DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA,
REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT :BIP MINEPIA,
EXERCICE 2018, IMPUTATION :52
31 406 01 641372 2811 951
AUTORISATION : IT03594**

JOURNAL DES MARCHES PUBLICS
JDM n° 1503 du 21 Février 2018

Page 16 sur 166

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm
21/02/2018

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINEPIA,

Exercice 2018 transféré à la Commune
, pour un montant TTC de
30 000 000 FCA

.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de quarante mille

(40 000

) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Tokombéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires

dont un (01)

original

et six (06)

copies

marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Tokombéré au secrétariat de la Commission Interne De Passation des Marchés de la Commune de Tokombéré à Tokombéré, au plus tard le

12/03/2018

à

10 heures

, heure locale et devra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-TOK/CIPM-TBEC/2018 DU
19/02/2018 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE
ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE
DE MADA DANS LA COMMUNE DE
TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU
MAYO-SAVA, REGION DE
L'EXTREME-NORD FINANCEMENT
: BIP MINEPIA, EXERCICE 2018,
IMPUTATION : 52 3140
701641372 2881 951
AUTORISATION DE DEPENSE N° :
IT03595**

JOURNAL DES MARCHES PUBLICS
JDM n° 1503 du 21 Février 2018
Page 14 sur 166
Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm
21/02/2018
14. Critères d'évaluation
L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Principaux critères éliminatoires:

1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers

du coût prévisionnel (5 500 000 FCFA) pour chaque lot sur 7 critères ; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur

Yafe